

Marc Deleplace (éd.)

---



Récits et figures  
de la passion dans la Cité

**Septentrion**  
PRESSES UNIVERSITAIRES

# Introduction

---

Marc Deleplace  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
EA 2616-CERHIC

La haine n'est certes pas une passion inconnue des historiens, qui interrogent les comportements collectifs et pose au plus haut point la question des conditions de la destruction du lien social, lorsqu'elle s'exprime sans frein, et du rétablissement de l'ordre rationnel de la Cité, par les procédures de contrôle qu'elle implique. Elle n'est pas non plus un objet indifférent à l'historien si l'on s'en tient, parmi d'autres, à un certain nombre de travaux qui ont d'ores et déjà porté leur attention sur ses manifestations sociales, qu'il s'agisse, dans l'ordre politique, de la haine de la royauté dans la république romaine<sup>1</sup>, ou, touchant à l'ordre social, le surgissement de la haine et son contrôle dans l'espace de la commune médiévale<sup>2</sup>. Haine politique ou haine sociale ne sont donc pas des angles morts de l'interrogation historique, bien au contraire.

Mais prolonger la réflexion sur la haine comme objet historique proprement dit invite à poser, à côté des approches philosophiques, psychologiques ou sociologiques du phénomène, *les spécificités d'une approche historique*<sup>3</sup>. Approche qui peut s'inscrire dans une démarche d'historien aussi bien que de musicologue ou de linguiste, puisque telle est la perspective tracée par le présent colloque qui a souhaité croiser les regards de ces spécialités apparemment éloignées les unes des autres par leurs objets, par leurs méthodes d'investigation, par les langages mêmes qui sont les leurs.

---

1.– Voir par exemple, Paul-Marius Martin *L'idée de royauté à Rome*. 2, *Haine de la royauté et séductions monarchiques : du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au principat augustéen*, Clermont-Ferrand, Adosa, 1994.

2.– Voir par exemple, Nicole Gonthier, *Cris de haine et rites d'unité : la violence dans les villes, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Brepols, 1992.

3.– Nous nous inscrivons ainsi dans un projet sensiblement différent de ceux de Peter Gay, *La Culture de la haine*, trad. fçs, Paris, Plon, 1997, et de Olivier Le Cour Grandmaison, *Haine(s). Philosophie et politique*, Paris, PUF, « Politique d'aujourd'hui », 2002.

Ce choix impliquait, pour conserver à cette rencontre une cohérence qu'elle ne pouvait trouver dans le seul ancrage disciplinaire, de délimiter le champ de nos investigations, et cela de trois manières.

Tout d'abord, c'est bien l'espace public de la Cité qui nous a de la sorte retenu en priorité. Se trouvaient dès lors assez largement exclues les haines nationales ou les haines liées à la violence de guerre. Mais cette délimitation sociohistorique ne pouvait suffire, et notre choix impliquait également d'introduire *a priori* deux autres distinctions, susceptibles de conforter la délimitation de notre objet.

Le premier point semble bien la nécessité de distinguer la haine proprement dite d'autres formes d'expression du conflit social et politique, déjà largement explorées par les historiens, telles que la violence et l'injure<sup>4</sup>. La haine peut déboucher sur la violence ou s'exprimer par l'injure. Mais elle n'est réductible à aucun de ces phénomènes.

Que la violence sociale ait marqué les sociétés modernes, par exemple, au point de constituer un élément quasi structurel de leur fonctionnement, a incité les historiens d'une part à l'envisager dans ses différentes composantes<sup>5</sup>, de l'autre à tenter d'explicitier l'articulation entre violence sociale et violence politique<sup>6</sup>. L'imbrication complexe de différentes formes de violence dans un processus dynamique a pu inviter également non à envisager la violence comme un phénomène univoque, mais au contraire, dans une perspective discriminante habituelle à l'historien, à l'analyser à un moment donné dans ses différentes composantes et manifestations particulières<sup>7</sup>. Mais, ces analyses ignorent significativement le plus souvent la catégorie de haine comme catégorie descriptive ou analytique. C'est que toute violence n'est pas le résultat de la haine, et que la haine peut également se comprendre comme cette « passion froide » qui trouve son exutoire dans des violences qui pour n'en être pas moins bien réelles, n'ont ni le caractère soudain ni la force éruptive qui retient plus souvent l'attention dans les manifestations de la violence. Il en va de même de l'injure<sup>8</sup>, qui peut être haineuse mais dont l'usage peut aussi bien n'avoir rien de passionnel et traduire des modalités de comportements sociaux, voire coïncider avec des procédures de contrôle de la violence sociale, tel les *lazzi*.

4.- Distinction d'autant plus nécessaire que la proximité est grande avec notre sujet. Voir par exemple le colloque international de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle sur *Violence et conciliation. La résolution des conflits socio-politiques en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle*, Universités Paris IV et Paris XII, 25-27 janvier 2007.

5.- Jean Nicolas, *La Rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1661-1789*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

6.- Roger Dupuy, *La politique du peuple. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Albin Michel, 2002.

7.- Jean-Clément Martin, *Violence et révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, « L'univers historique », 2006.

8.- T. Bouchet, M. Leggett, J. Vigreux (dir.), *L'Insulte (en) politique : Europe et Amérique latine du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2005.

Il importe par conséquent de réfléchir à ce que spécifier un discours d'affrontement comme « discours de la haine » apporte à la compréhension historique de la violence sociale et politique. Deux hypothèses nous ont ici guidées : que la haine introduit une différence de degré ; qu'elle introduit également une différence de nature. Différence de degré : il s'agit de mesurer le surcroît de force que le discours de la haine apporte, par exemple, à l'injure politique. Différence de nature surtout : il semble que le discours de la haine soit, davantage que l'injure, capable de produire un espace social et politique, essentiellement dichotomique, susceptible d'appuyer de véritables « politiques de la haine ».

Le second point réside dans le choix de proposer pour chaque exemple retenu dans ce travail une description contextualisée des formes d'expression de la haine, des « discours de la haine » donc, le terme de discours devant être entendu dans le sens le plus large : discours politique certes, mais également mobilisation des figures de la haine. Un tel projet suppose de revenir sur l'articulation de différents discours, de différentes haines : politiques (haine de la monarchie) ; religieuses (haine des protestants, des jésuites) ; sociales (haine du peuple, haine du bourgeois, en tenant compte de l'ambivalence de ces haines : haine populaire envers le bourgeois ; haine du peuple chez le bourgeois) ; haines « en miroir » aussi, celles dont la condamnation affichée traduit en regard la haine de leurs contempteurs.

De cette position méthodologique sont nées quatre interrogations qui ont en définitive servi de fil conducteur pour ce colloque. La première porte sur les structures spécifiques du discours de la haine : *la haine est-elle de nature à produire des formes particulières, identifiables, de discours et d'expression ?* La deuxième inscrit le discours de la haine dans l'horizon de l'histoire sociale des représentations qui définit assez exactement l'histoire culturelle. *On peut investir les représentations sur lesquelles s'appuie le discours de la haine, les représentations qu'il charrie, enfin les représentations qu'il construit.* Mais le discours de la haine n'est pas réductible aux seules représentations. Il invite en troisième lieu à s'interroger sur *la fonctionnalité de la haine dans le discours social et politique.* Ce qui conduit au paradoxe d'une haine positive capable de fonder cette fois, au lieu de le détruire, le lien social : haine du péché ou haine de la tyrannie. Enfin, donc, aborder la question de la haine comme discours sur la société implique de *revenir sur les modalités de surgissement de la haine et les formes de son contrôle dans la Cité.* Bref, de poser la question du contrôle des affects dans un « procès de civilisation ».

Voilà ce qu'étaient les interrogations qui nous guidaient lors de l'élaboration de ce colloque, issu d'un séminaire collectif du CERHIC initié par Franck Collard et Philippe Buton. Qu'en est-il au terme de nos débats ? Certes, comme il est compréhensible, toutes les directions de réflexion que nous esquissons n'ont pas été également explorées. Mais en revanche, les points de rencontre entre spécialistes intervenant depuis des observatoires extrêmement variés, se sont révélés réels et nombreux, suscitant des échanges féconds et justifiant

*a posteriori* le pari de l'extension chronologique d'une part, de la diversité des domaines convoqués d'autre part.

S'il nous faut les rassembler rapidement, nous dirions que derrière l'expression plurielle de discours de la haine précisément contextualisés, que nous avons tout du long conservée, se dessinent des points de convergence, touchant à la fois à la nature de l'objet et aux démarches mises en œuvre pour le saisir, que nous voudrions mettre en évidence maintenant.

Un premier élément réside dans l'adoption même de l'expression « discours de la haine », dont la valeur heuristique s'est affirmée au long de nos débats. Cette expression existe, tant en français que dans son équivalent anglais surtout, pour renvoyer soit à des approches qui ne sont pas celles que nous avons valorisées ici<sup>9</sup>, soit à des objets spécifiques comme dans le cas du « hate speech » américain<sup>10</sup>. L'usage extensif que nous avons fait de cette expression, conservée aussi bien pour l'Égypte ptolémaïque que pour la France ou la Suisse de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, pour la Révolution française que pour l'opéra français classique ou l'analyse linguistique de sites négationnistes, ne nous a finalement pas conduit à l'instituer comme une sorte « d'auberge espagnole » pratique, mais a permis au contraire de dégager des interrogations méthodologiques communes, dans un souci de précision du vocabulaire employé, plus habituel peut-être, sous la forme qu'il a pris ici, pour le linguiste que pour le musicologue ou l'historien. Elle a de ce fait contribué à produire un effort d'élucidation des catégories manipulées à proximité de la haine dans le cadre d'une analyse historique.

Expliquons-nous : la haine s'est imposée doublement comme catégorie interprétative, à la fois catégorie discursive (celle des acteurs eux-mêmes) et catégorie analytique (celle de l'historien, du musicologue ou du linguiste). Or si ces deux catégories se recouvrent souvent, ce n'est dans bien des cas que partiellement, voire très partiellement, et c'est dans cet écart entre catégorie discursive et analytique que vient se lover la rencontre « interpériodique » et interdisciplinaire que nous souhaitons. Ainsi en est-il de deux questions touchant, sous des formes différentes, au problème de la traduction : celle de la traduction en des termes modernes de haine de catégories linguistiques équivalentes, grecques ou latines ; celle de la traduction entre langage des mots et langage musical, instrumental.

La première situation est celle des catégories de *misos* et *odium*, qui posent le problème de la pertinence de leur traduction en termes de haine. C'est le vieux problème de la nomenclature, soulevé par Marc Bloch<sup>11</sup>, et qui n'exige pas une résolution, sans doute impossible, mais l'explicitation des procédures de traduction et donc de catégorisation analytique puisqu'ici la haine ne peut à proprement parler intervenir qu'à ce niveau.

9.- Voir par exemple André Glucksman, *Le Discours de la haine*, Paris, Plon, 2004.

10.- Terme qui renvoie ici en priorité à la haine raciale.

11.- Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, A. Colin, 1993.

Ces catégories offrent également une première approche de la question de l'articulation des passions qui relèvent par nature du domaine privé, et de leur traduction dans un espace public. Entendons un espace dans lequel se nouent relations interindividuelles et relations collectives, et dans lequel la haine, qu'elle soit individuelle ou collective, retentit comme mise en péril du lien social qui constitue le groupe, qu'il s'agisse de la cité antique (P. M. Martin), de la communauté monastique (É. Lusset), ou de l'espace public moderne (S. Clay). Et cette question peut prendre une résonance particulière lorsque la restitution de l'épaisseur historiographique de ces traductions produit une véritable « mise en abyme » de haines successives susceptibles de dénaturer le travail même de l'historien (B. Legras) et de révéler des substrats discursifs plus récents (la haine « saine » évoquée par L. Joly et G. Kauffmann pouvant éclairer les « dérives » interprétatives relevées par B. Legras), retissant ainsi le lien « interpériodique » que nous évoquions plus haut.

Mais cette question de la haine comme catégorie analytique non référencée en corpus, imposée de fait par le jeu de la traduction linguistique, peut prendre une autre dimension lors même qu'existe la haine comme catégorie discursive. Car celle-ci peut ne pas apparaître comme telle, mais s'imposer cependant à l'horizon interprétatif. Tel est le cas de la haine mobilisée comme ressource interprétative de phénomènes de violence sociale, verbale et physique, sans que cette haine soit dite par les acteurs eux-mêmes (B. Musset, A. Simonin). La haine est alors considérée comme une réalité implicite qui permet d'articuler entre eux des phénomènes de violences collectives répétées, et dont la spontanéité apparente masque des codes sociaux parmi lesquels la haine tient sa place.

Se pose alors une deuxième question, si l'on se réfère aux deux catégories que nous avons retenues (discursive et analytique) : à partir de quel seuil l'analyse de phénomènes qui ne sont pas traduits en termes de haine dans le discours des acteurs, peut-elle s'autoriser du recours à la catégorie de haine ? D'où l'importance de restituer le substrat discursif à partir duquel surgit brutalement l'injure haineuse « chien de métis » (B. Grunberg). C'est retrouver l'interrogation première de Lucien Febvre sur l'outillage mental d'une époque<sup>12</sup>. C'est aussi affronter la question, toujours délicate, mais que l'historien ne peut guère éluder, de l'articulation entre source textuelle et contexte social, entre discours et société, en particulier lorsque la source utilisée semble d'avantage s'éloigner de ce contexte (C. Prévotat).

Dans ce jeu entre discours et société émerge une autre question que nous n'avions passouléevée jusqu'ici dans notre propos liminaire, celle de la dimension anthropologique de la haine. Soucieux de descriptions contextualisées peu enclines à envisager la haine comme un « invariant », d'autant moins qu'elle s'exprime dans des vocabulaires par nature hétérogènes comme nous venons de le voir, nous ne pouvons cependant ignorer que le discours de la haine est porteur d'émotions et que la haine touche les corps, celui du haineux comme

---

12.- Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953.

celui du haï, chacun à leur manière. Il est d'autant plus remarquable que cette question ait fait irruption dans nos débats à propos de formules ou de situations judiciaires peu propices à transcrire les émotions, tant elles relèvent au premier abord d'une expression stéréotypée<sup>13</sup> (A.-E. Veisse, J. Briand).

Nous voudrions, pour conclure ce parcours, revenir sur deux de nos hypothèses initiales qui ont trouvé dans le fil de nos débats une consistance effective particulière : que la haine produit des discours spécifiques (ce qui justifie cette fois *a posteriori* l'usage de l'expression « discours de la haine ») ; qu'elle est de nature à structurer l'espace public.

Qu'elle produise un discours spécifique se traduit à plusieurs niveaux. De manière presque évidente, elle produit un véritable « discours de la haine » lorsqu'elle s'affiche comme telle, assumée dans sa virulence négative (L. Joly et G. Kauffmann) ou revendiquée comme valeur identitaire positive (S. Hazareesingh). Elle peut ainsi se donner à voir en quelque sorte directement (P. Buton). Mais elle peut aussi se construire comme discours de justification dans des circonstances particulières, liées à l'événement. On peut alors la saisir sur le fait, là où on l'attendait le moins (J.-F. Boulanger), et restituer la complexité des dispositifs linguistiques qui président à son élaboration (M.G. Grossel). Enfin, elle s'insinue également comme discours spécifique lorsqu'elle produit des structures énonciatives efficientes, qu'il s'agisse de procédés musicaux qui anticipent sur le leitmotiv (B. Porot) ou jouent des mécanismes de la présupposition, lorsqu'un *cantus firmus* primitivement élaboré sous des paroles de haines est réemployé sans ces mêmes paroles, comme une sorte de citation pour initiés (F. Rossi), ou de l'organisation discursive complexe sous une apparence chaotique de sites internet (M. Rinn).

Et, au-delà de ces formes spécifiques de discours, la haine construit bien une structuration de l'espace public en ce qu'elle élabore une image de la société qui renvoie le discours de la haine non seulement à la représentation sociale, mais aussi à sa fonctionnalité politique. Il peut alors agir soit comme moteur et justification de la violence politique (P. Buton), soit comme tentative de contrôle de cette même violence<sup>14</sup> (B. Lemesle, S. Wahnich). Il peut encore être le moyen de s'auto-définir au miroir de l'autre, soit dans le champ de l'espace public (P. Girard), soit dans la rencontre-confrontation de deux espaces socioreligieux (I. Heullant-Donat). Enfin il peut s'entrevoir en creux, dans l'absence même de haine dite qui n'en est pas moins volonté de dénégation de l'Autre (I. Herrmann).

Un dernier mot sur l'économie de cet ouvrage. Bien qu'il reprenne en apparence simplement un ordre chronologique qui semblait s'imposer du

13.- L'histoire des mentalités nous a depuis longtemps accoutumés à de telles situations. Voir par exemple Michel Vovelle, *Idéologies et mentalités*, Paris, Gallimard, 1982.

14.- Nous nous sommes pour notre part exprimés sur ce point lors du colloque *Histoire et actualité de la haine*, tenu à Poitiers en octobre 2007, et dont la simultanéité avec ce colloque témoigne de l'émergence d'un champ d'interrogation fécond. Voir Marc Deleplace, « Peut-on fonder la République sur la haine ? Une interrogation sur la république directoriale (1795-1799) », dans F. Chauvaud et L. Gausson (dir.), *Histoire et actualité de la haine*, Rennes, PUR, 2008.

fait de l'extension des périodes couvertes et de la diversité des situations énonciatives qu'elle implique, il rend compte de cette autre réalité qui a soutenu l'ensemble de notre propos introductif : que la haine intervient à la fois comme catégorie discursive et comme catégorie analytique. Dès lors, et bien que chaque contribution renvoie, selon des modalités et des dosages qui lui sont propres et que nous nous sommes efforcés de mettre en lumière dans notre propos, et qui peuvent se faire écho de l'une à l'autre des deux sections entre lesquelles nous avons divisé cet ouvrage, à plusieurs des questions soulevées, il s'agissait bien pour nous de considérer que c'était deux contextes discursifs différents selon que l'on était confronté, sans autre recours possible, à la haine comme catégorie analytique, ou que s'entrecroisaient l'une et l'autre catégorie.

Nous n'avons pas voulu, enfin, nous livrer à l'exercice de la présentation résumée de chaque intervention, préférant retisser entre elles les liens qui se sont progressivement imposés dans la discussion, et laissant au lecteur le plaisir de puiser librement dans la riche substance de chacune d'elle, et le soin de juger de la pertinence effective de ce que nous avons voulu restituer comme cohérence à l'ensemble qu'elles forment.

**Anne-Emmanuelle Véisie**

Maître de conférences en histoire grecque,  
Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, équipe Phéacie-EA 3563

**Bernard Legras**

Professeur d'histoire grecque,  
Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, équipe Phéacie-EA 3563

**Paul-Marius Martin**

Professeur émérite de langue et littérature latines  
Université Paul-Valéry Montpellier-III, EA 735-CERCAM

**Claire Feuvrier-Prévotat**

Professeur émérite d'histoire romaine, Université de Reims  
Champagne-Ardenne, EA 2616-CERHC

**Bruno Lemesle**

Professeur d'histoire du Moyen Âge, Université de  
Bourgogne, ARTEHIS-UMR 5594

**Marie-Geneviève Grossel**

Maître de conférences en langue et littérature médiévales,  
Université de Valenciennes, EA 2444-CALHISTE

**Elisabeth Lusset**

ATER en histoire médiévale, Université de Reims  
Champagne-Ardenne, EA 2616-CERHC

**Isabelle Heullant-Donat**

Professeur d'histoire du Moyen Âge, Université de Reims  
Champagne-Ardenne, EA 2616-CERHC

**Julien Briand**

ATER en histoire médiévale, Université Paul Verlaine-Metz,  
LAMOP, UMR 8589, CNRS/Université Paris-I

**Francesco Rocco Rossi**

Dottore di ricerca (Ph.D.),  
Università di Pavia-Cremona, Italie

**Bertrand Porot**

Maître de conférences en histoire de la musique baroque,  
Université de Reims Champagne-Ardenne, EA 2616-CERHC

**Bernard Grunberg**

Professeur d'histoire moderne, Université de Reims  
Champagne-Ardenne, Directeur du SHAC, EA 2616-CERHC

**Benoit Musset**

Professeur agrégé, Docteur en histoire, Université de Reims  
Champagne-Ardenne, EA 2616-CERHC

**Stephen Clay**

Maître de conférences, IEP de Paris, IHRF-Paris I

**Sophie Wahnich**

Chargée de recherche HDR, IIAIC / Laios EHESS

**Sudhir Hazareesingh**

Docteur, Fellow en Sciences Politiques,  
Balliol College, Université d'Oxford.

**Laurent Joly**

Chargé de recherche, CNRS, CRHQ-UMR 6583,  
CNRS- Université de Caen

**Grégoire Kauffmann**

Docteur en histoire, IEP de Paris

**Jean-François Boulanger**

Professeur agrégé, Université de Reims Champagne-  
Ardenne, EA 2616-CERHC

**Anne Simonin**

Chargée de recherche HDR, CNRS, équipe IRICE-UMR 8138,  
CNRS Université de Paris-I et Paris-IV

**Pascal Girard**

Doctorant en histoire, Institut universitaire européen de  
Florence, département «Histoire et Civilisation»

**Philippe Buton**

Professeur d'histoire contemporaine, Université de Reims  
Champagne-Ardenne, EA 2616-CERHC

**Irène Herrmann**

Professeur associée, Université de Fribourg, Suisse

**Michaël Rinn**

Professeur de linguistique française et stylistique,  
Université de Bretagne Occidentale, Céditec-EA 3119  
Université de Paris XII

**Marc Deleplace**, maître de conférences en histoire contemporaine à l'IUFM Champagne-Ardenne et à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Vice-président du jury du CAPES externe d'histoire et de géographie. Docteur en histoire de l'Université de Paris-I et lauréat du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (classe de cor). Auteur de *L'Anarchie de Mably à Proudhon 1750-1850. Histoire d'une appropriation polémique*, préface de Michel Vovelle, Lyon ENS-Éditions, 2001.

# Les discours de la haine

## Récits et figures de la passion dans la Cité

Autant la haine comme support de la violence sociale s'impose-t-elle comme une évidence dans l'espace de la réflexion sur les sociétés, autant son approche historique souffre-t-elle de cette évidence même tant il est aujourd'hui difficile d'aborder ce sujet hors de l'obligation morale de la condamnation des auteurs ou de la compassion pour les victimes. C'est pourtant dans cette voie, celle d'une réflexion historique sur la haine, c'est-à-dire celle de la prise en compte de la complexité des phénomènes de haine, haines dites ou manifestées dans l'intérieur de la Cité, dans des contextes institutionnels et socioculturels précisément situés et décrits, et en investiguant les différentes formes de discours qui l'expriment, que s'engage le présent ouvrage. Il invite donc, au-delà de la certitude première que la haine est destructrice du lien social, à s'interroger certes sur les conditions de surgissement de la haine, et celles de son contrôle, mais également sur la possibilité de comprendre l'expression positive de la haine. « Positive », on s'en doute, dans tous les cas, pour ceux qui fondent leur raison politique sur la haine et le rejet de l'Autre, mais positive encore lorsqu'elle est invoquée dans un tout autre esprit, « haine des méchants » ou « haine de la tyrannie », à l'appui cette fois d'un ordre social considéré comme juste.

Le croisement du regard de l'historien, étendu de manière inhabituelle de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle, avec ceux du musicologue ou du linguiste, dans une démarche pluridisciplinaire inaccoutumée, contribue ainsi à dégager les premiers éléments d'une réflexion historique sur la haine comme passion sociale.

